

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du 26 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

**Etaient présents :** DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, DORDE Maéva, LACOUT Philippe, SIMON Raphael

**Absents représentés :** SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par VALLAURI Jean-Claude, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par ARIS Georges,

**Absents excusés :** DOTTAIN Laurence, BEUGNIET Pierre

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

### **Délibération n°: 25 06 15**

#### **Objet :**

**Motion de félicitation et de reconnaissance pour l'aboutissement du projet d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement au quartier Montagnac et poursuite de l'extension des réseaux eau potable -assainissement.**

Considérant que le projet d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement au quartier Montagnac, lancé en 2008, est en passe d'être achevé, après plusieurs années de travail, d'études, de concertations et de phases opérationnelles ;

Considérant que ce projet permet le raccordement au réseau public d'eau potable de nombreux foyers précédemment non desservis, garantissant désormais à ces habitants un accès sécurisé, continu et maîtrisé à une eau de qualité ;

Considérant que les sécheresses successives et les tensions sur la ressource en eau observées ces dernières années ont confirmé l'importance vitale de cet accès à l'eau potable, pour la résilience du territoire comme pour la santé publique ;

Considérant également que l'extension du réseau d'assainissement permet le raccordement d'un nombre significatif d'habitations à la station d'épuration communale, améliorant ainsi la salubrité du quartier concerné et limitant les risques sanitaires liés à l'assainissement non collectif ou défaillant ;

Considérant que ce projet contribue à la préservation de l'environnement et à l'élévation du niveau de service public pour tous, dans un esprit d'équité territoriale ;

**AR Prefecture**

006-210600573-20250626-250615-DE  
Reçu le 04/07/2025 p. 1  
Publié le 04/07/2025

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 07/07/2025

Considérant que ce résultat est le fruit d'un engagement constant, d'un suivi rigoureux et d'une vision à long terme portée par Monsieur le Maire Pierre DONADEY, l'Adjoint en charge du dossier Jean-Claude VALLAURI ainsi que le groupe de travail constitué avec notamment M. Lionel ASTRELLA, M. Patrick BAREL, M. Christian BILLOT, M. Claude DURAND, M. Christian PERRIN et M. Bertrand VRIGNON Conseiller Municipal, ainsi que ponctuellement diverses personnes du quartier, dont la mobilisation, la persévérance, la ténacité, la détermination, la rigueur et le sens du service public ont permis l'aboutissement de ce projet complexe et méritent tous d'être salués ;

Considérant enfin que ce projet renforce l'attractivité du quartier, améliore durablement le cadre de vie des habitants et constitue un investissement structurant pour l'avenir de la commune ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

-Se félicite de l'achèvement de ce projet essentiel pour le territoire communal ;

-Exprime sa reconnaissance et adresse ses plus vives félicitations à Monsieur le Maire, aux élus investis dans ce dossier et au groupe de travail, pour leur engagement exemplaire

-Salut également la mobilisation des services municipaux, des partenaires institutionnels tels que le L'Etat, le Département et le Silcen, qui ont contribué à la réussite de cette opération ;

-Réaffirme son attachement à la poursuite d'une politique ambitieuse en matière d'aménagement et d'accès aux services publics essentiels avec les projets d'extension de l'eau potable et/ou de l'assainissement dans les quartiers Castel, Prats Supérieurs, Prats inférieurs, Pighière, Fanga, Roccocarina, Route des Très-Camps, St Pancrace,

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 20

**Pour :** DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, DORDE Maéva, ZIZZO François représenté par Vallauri Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par SABLAYROLLES Rolande, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représentée par ARIS Georges,

**Contre :** , ROMERO Muriel,

**Abstentions:** DUQUESNE Céline, LACOUT Philippe, LUPOTTO Gérard, SIMON Raphael, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline,

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
Rolande SABLAYROLLES

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 07/07/2025

LE MAIRE

Docteur Pierre DONADEY  
Mairie de Villefranche-sur-Saône  
Prefecture

